



9^{ème} journée régionale GEEM
6 décembre 2024

Prostitution des mineurs

« Ensemble, comprendre le phénomène pour mieux les en protéger »

PUBLIC VISE

Pour tous les professionnels et bénévoles concourant à la protection de l'enfance

CONTEXTE

L'article 13-I de la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale vise à affirmer un principe de prohibition de la prostitution des enfants sur notre territoire.

Il dispose, en effet, que « la prostitution des mineurs est interdite sur tout le territoire de la République » et ajoute que « tout mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative ».

Cette prohibition est absolue et s'accompagne d'une répression particulièrement sévère envers les personnes qui tirent profit de cette activité.

Pourtant, en 2021, le ministère de l'Intérieur pouvait indiquer qu'entre 7 000 et 10 000 enfants se prostituaient, soit une augmentation de près de 70 % en cinq ans.

Le chercheur Aziz Essadek allait même jusqu'à affirmer que 20 000 jeunes, dont 15 000 relevant de l'aide sociale à l'enfance, étaient victimes du phénomène prostitutionnel chaque année.

L'écart entre cette interdiction absolue et une réalité qui semble tout aussi importante suscite, ici, la sidération des professionnels et des familles confrontées au risque de prostitution auquel sont exposés les enfants.

Qu'avons-nous manqué ? Comment sommes-nous passés à côté de cette réalité, en nous enfermant peut-être dans une forme de déni ?

Déni que semble affronter les pouvoirs publics.

La mesure numéro 22 du Plan de lutte contre les violences faites aux enfants (2020-2022) mis en œuvre par Monsieur le Secrétaire d'État à la Protection de l'enfance et des familles, Monsieur Adrien TAQUET, prévoyait la constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire sur le thème « Combattre la prostitution des mineurs ».

PREREQUIS

Pour tous les professionnels concourant à la protection de l'enfance

DUREE

7 H EN PRATIQUE

PRIX

Inscription individuelle sans

Repas : 80€

Inscription via la FMC sans repas

: 150€

Inscriptions

étudiants,

internes sans

repas : 5€ (sur

présentation

d'un justificatif)

Inscription

membre du

GEEM : 20€

Inscriptions

individuelle

interne 6^{ème}

année de

médecine : 80€

Inscription

Invités,

intervenants,

comité

d'organisation et

de pilotage :

gratuit

LIEU

Hôpital Sud de Rennes,
salle de conférences
A&B. 16 boulevard de
Bulgarie 35203 Rennes

INSTITUT DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Présidente : Dr Linda LASSEL – Trésorier : Dr Alexis ARNAUD – Secrétaire Brigitte RAGEL
Hôpital Sud - Annexe Pédiatrique, 16 bd de Bulgarie – BP 90347 35203 RENNES Cedex 2

E-mail : ime.rennes@orange.fr <http://institut-mere-enfant.org>

☎ 02.23.30.27.64 / 07.87.72.48.09 Poste CHU 63421

N° Siret : 31727127800028 Code APE : 8899B N° Formation continue : 53350649835

L'objectif était alors de mieux comprendre les différentes formes de prostitution chez les mineurs, ainsi que les leviers d'action pour mieux prévenir et agir efficacement.

Depuis, le gouvernement et les instances de protection de l'enfance n'ont cessé de souligner le caractère prioritaire de la protection des enfants victimes de la prostitution.

Nous sommes en 2024. Qu'en est-il de ces constats ?

De ces recommandations ?

De ses actions ?

Qu'en est-il dans notre territoire ?

La journée que nous organisons le vendredi 6 décembre 2024 nous permettra, nous l'espérons, de réfléchir ensemble, dans un cadre pluridisciplinaire, et de comprendre le phénomène pour mieux protéger nos mineurs (es) de la prostitution.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la préoccupation principale des professionnels confrontés à ce phénomène est d'en mesurer les enjeux (augmentation de situations supposées ou avérées) mais aussi leurs difficultés à protéger les mineurs victimes.
- Penser à la prévention et l'amélioration du repérage en regardant les nouvelles situations de prostitution des mineurs (es). Ainsi que les forces en présence sur les territoires afin de mieux intervenir

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés par plusieurs universitaires, divers professionnels expérimentés en charge de la défense, de la promotion des droits de l'enfant.

MODALITE D'EVALUATION

- La journée sera enregistrée, afin de tirer parti des temps de discussion et de débats.
- Un questionnaire d'évaluation sera par ailleurs adressé, par courriel, aux participants (adresses mail renseignées sur les feuilles d'émargement) ainsi qu'aux intervenants.
Questions fermées et ouvertes. Son exploitation sera assurée par le GEEM.
- A l'issue de la formation une attestation de suivi de formation sera remise aux participants.

INSTITUT DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Présidente : Dr Linda LASSEL – Trésorier : Dr Alexis ARNAUD – Secrétaire Brigitte RAGEL
Hôpital Sud - Annexe Pédiatrique, 16 bd de Bulgarie – BP 90347 35203 RENNES Cedex 2

E-mail : ime.rennes@orange.fr <http://institut-mere-enfant.org>

☎ 02.23.30.27.64 / 07.87.72.48.09 Poste CHU 63421

N° Siret : 31727127800028 Code APE : 8899B N° Formation continue : 53350649835

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Etude de cas
- Méthode explicative.
- PowerPoint
- Interventions magistrales le matin
- Discussion en table ronde l'après-midi
- Les 2 temps seront ouverts au débat.

PROGRAMME

09h00 - 09h15 : Ouverture de la journée

Mme Brigitte RAGEL, Présidente du GEEM

09h15 - 09h30 : « Pourquoi ce choix de thématique ? »

Mr Etienne KUBICA, juge pour enfants et membre du GEEM

09h30 - 10h00 : « A propos de l'actualité en protection de l'enfance sur le thème de la prostitution des mineurs »

Mme Anne DEVREESSE, présidente de la CNPE, (Conseil national de la protection de l'enfance)

10h00 - 11h00 : « Qui sont ces jeunes ? »

ONPE (Observatoire national de la protection de l'enfance)

11h00 - 11h15 : Débat avec les participants

11h15 - 12h15 : « Quelles conséquences dans leur vie ? »

Point de vue de pédiatres, dont celui du Dr Georges PICHEROT membre d'honneur de la SFPML (société française de pédiatrie médicaux-légale)

12h15 - 12h30 : Débat avec les participants

12h30 - 13h50 : PAUSE MERIDIENNE

14h00 – 14h45 : 1ère table ronde : « Les familles et les professionnels à l'épreuve de la prostitution des enfants »

- Mr Thierry DELCROIX et Nina : auteurs du livre « Papa vient me chercher »
- Des professionnels du travail social en charge de l'accueil de ces mineurs accueillis en MECS (Les maisons d'enfants à caractère social) sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine

14h45 – 15h00 : Débat avec les participants

15h00 -16h00 : 2ème table ronde : « Quels moyens mettre en œuvre pour mieux protéger et sortir les enfants de la prostitution ? »

- Convention entre le CD35 et l'Amicale du Nid 35
- Des dispositifs existants dans l'ouest
- Parquetier
- Avocat
- Enquêteur

INSTITUT DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Présidente : Dr Linda LASSEL – Trésorier : Dr Alexis ARNAUD – Secrétaire Brigitte RAGEL
Hôpital Sud - Annexe Pédiatrique, 16 bd de Bulgarie – BP 90347 35203 RENNES Cedex 2

E-mail : ime.rennes@orange.fr <http://institut-mere-enfant.org>

☎ 02.23.30.27.64 /07.87.72.48.09 Poste CHU 63421

N° Siret : 31727127800028 Code APE : 8899B N° Formation continue : 53350649835

16h00 – 16h15 : Débat avec Les Participants

16h15 -17h00: Conclusion de la journée

Mr Éric DELEMAR, Défenseur des droits des enfants

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Modalités d'inscription pour les agents du CHU de Rennes :**
Inscription via le formulaire de demande de financement Votre demande sera étudiée par la commission FMC Personnel non médical : inscription sur demande individuelle selon la procédure du CHU de Rennes en vigueur
- **Modalités d'inscription pour les professionnels en dehors du CHU de Rennes :**
Personnel médical et non médical : Inscription via la billetterie en ligne : <https://ypl.me/wXm> Si problème d'inscription prendre contact avec l'Institut de la Mère et de l'Enfant par mail à ime.rennes@orange.fr

LES FORMATIONS PEUVENT AVOIR LIEU :

- En présentiel

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec l'Institut de la Mère et de l'Enfant par mail - ime.rennes@orange.fr. ou au 02.23.30.27.64

DIVERS

ACCES VOITURE :

- Parking de Askoria

HOTELS :

- Hôtel Kyriad Rennes Nord : 2 r André et Yvonne Meynier, 35000 Rennes
- Ibis Styles Rennes centre Gare : 1-3 BD Solférino 15 pl Gare, 35000 Rennes
- Hôtel Kyriad Rennes centre Gare : 6 pl Gare, 35000 Rennes
- Le Paris Brest Rennes centre Gare : 7 Bis pl Gare, 35000 Rennes

ACCES FERROVIAIRE :

- Arrivées à la Gare de Rennes, Ligne A- descendre à la station "Villejean université " temps de trajet : 8 min de marche

TAXI :

- "Allo Taxi Rennes" 06 64 84 00 54